

Bibliothèque du RUCHER des ALLOBROGES

REGLEMENT

Préambule

La Bibliothèque du Rucher des Allobroges, installée dans la salle de réunion du siège du syndicat est un service qui a pour but de procurer des documents (livres et revues) pour apporter aux apiculteurs des connaissances nécessaires à leur activité d'élevage et de conduite des abeilles.

L'accès à la bibliothèque et la consultation sont libres, ouverts à tous les adhérents et gratuits.

Il est demandé aux usagers de ne pas fumer, manger ou boire dans les locaux de la bibliothèque, de ne pas y troubler l'ordre et le calme. Les animaux n'y sont pas admis.

L'horaire d'ouverture est le suivant :

Le samedi de 10h 30 à 11h 30

Prêt

Le prêt à domicile est réservé aux usagers dûment inscrits au Rucher des Allobroges. Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'usager doit justifier de son identité et de son domicile. Tout changement de domicile doit être immédiatement signalé à la bibliothèque.

Il est possible d'emprunter 2 documents avec une carte pour une durée de 3 semaines, renouvelable une fois, sauf si le livre est demandé par un autre lecteur.

Les revues sont à consulter sur place.

Il est demandé aux lecteurs de prendre soin des documents communiqués ou prêtés.

Les documents perdus ou détériorés doivent être remplacés ou remboursés par l'emprunteur.

Les cédéroms empruntés ne peuvent être utilisés que pour des consultations privées, dans le cadre du cercle de famille : toute copie, même à l'usage privé du copiste, est strictement interdite.

Application

Tout usager de la bibliothèque s'engage à se conformer au présent règlement. Une annexe révisée chaque année précise les horaires d'ouverture et le régime des droits au prêt. Une infraction grave ou des négligences répétées peuvent entraîner la suspension temporaire ou définitive du droit au prêt et, le cas échéant, de l'accès à la bibliothèque.

Les responsables de la bibliothèque sont chargés de la communication aux lecteurs et de l'exécution du présent règlement.

Fait aux Marches, le 24 juin 2016

**Le Président du Rucher des Allobroges
M. Jean-Paul CHARPIN**